

I - POUR ACQUÉRIR UNE CONCESSION

≡ Au moment d'un décès

S'adresser au Service Décès-Cimetières,
Hôtel de Ville - 2 rue Frégier (Tél. 02 98 00 80 80)

Il peut être attribué des concessions de pleine terre par anticipation dans les cimetières de Kerfautras - Brest Saint-Martin - Recouvrance

2 - POUR RENOUELER UNE CONCESSION

≡ Le renouvellement s'effectue dans l'année d'expiration.

Le renouvellement se fait obligatoirement quand un décès se produit dans les 5 ans précédant l'expiration de la concession.

3 - CAVEAUX, EMBLEMENTS CINÉRAIRES, CASES DE COLUMBARIUM ET COFFRES CINÉRAIRES

≡ Ces emplacements sont attribués uniquement au moment du décès.

4 - POUR CONVERTIR UNE CONCESSION

≡ La conversion se fait nécessairement pour une durée plus longue que la précédente (ex : conversion d'une trentenaire en cinquantenaire).

En cas de changement d'adresse, ou de décès du concessionnaire, prévenir le service des Cimetières.

CONCESSIONS PLEINE TERRE (1,60 m²)

Concession temporaire de 15 ans	251,00 €
Concession trentenaire	500,00 €
Concession cinquantenaire	965,00 €
Concession perpétuelle	7 510,00 €

CONCESSIONS CAVEAUX

· Cinquantenaire (nouvelle et renouvellement) :	
- 3 m ² : 1 809,00 €	- 6 m ² : 3 616,00 €
· Temporaire de 15 ans (si renouvellement) :	
- 3 m ² : 469,00 €	- 6 m ² : 939,00 €
· Trentenaire (si renouvellement) :	
- 3 m ² : 939,00 €	- 6 m ² : 1 877,00 €
· Perpétuelle :	
- 3 m ² : 14 080,00 €	- 6 m ² : 28 160,00 €

CONCESSIONS COLUMBARIUM ET COFFRES CINÉRAIRES (Au cimetière de Kerfautras, Recouvrance, Lambégellec, Saint-Marc et Saint-Pierre)

Concession temporaire (8 ans)	285,00 €
Concession temporaire (15 ans)	477,00 €

Petites cases

(au Cimetière de Recouvrance - col. A et B)
(au Cimetière Saint-Pierre - col. H, I, J, K, L, M)

· 8 ans :	192,00 €
· 15 ans :	358,00 €
Columbarium (Chapelle Brest Saint-Martin)	
· 8 ans :	393,00 €
· 15 ans :	594,00 €

CONCESSIONS TOMBES CINÉRAIRES (0,80m²) (Cimetière de Kerfautras)

Concession temporaire (10 ans)	225,00 €
Concession trentenaire	449,00 €

EMPLACEMENTS CINÉRAIRES INDIVIDUELS (Espace cinéraire de Kerfautras)

Concession temporaire (10 ans)	113,00 €
Concession trentenaire	225,00 €

VENTE MONUMENTS OCCASION : S'ADRESSER EN MAIRIE